Zeitschrift: Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue

philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica

di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg

Band: 45 (1998)

Heft: 1-2

Artikel: Le statut des extraits du De homine dans le Speculum Naturale de

Vincent de Beauvais

Autor: Nadeau, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-761094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ALAIN NADEAU

Le statut des extraits du *De homine* dans le Speculum Naturale de Vincent de Beauvais

Dans son célèbre article sur les méthodes de travail et le travail en équipe chez Albert le Grand, Yves Congar avait articulé avec beaucoup d'intelligence le climat intellectuel parmi les frères Prêcheurs parisiens au cours des années 1230/50, et dégagé notamment le thème central de «communauté de recherche entre compagnons d'études» comme cheville ouvrière du processus de création littéraire et scientifique parmi les premières générations de Frères prêcheurs¹. On sait à quel point les travaux de recherche et de compilation préalables à la rédaction du Speculum maius de Vincent de Beauvais - conçu à la même époque que les premiers ouvrages du Doctor universalis, et, au départ, dans ce même milieu parisien - fut également tributaire de cette méthode de travail². Ce fut notamment le cas pour ce qui est de l'incorporation progressive du corpus aristotélicien traditionnel et «nouveau» dans les diverses versions des partie distinctes de la Somme du dominicain français. On examinera ici quelques caractéristiques de cette intégration graduelle du savoir aristotélicien dans le Speculum maius, et évoquerons le rôle qu'a pu y jouer le jeune Albert le Grand.

Toute discussion sur l'oeuvre de Vincent de Beauvais doit passer par un rappel de l'intention que poursuivait l'auteur du *Speculum maius*. Le statut épistémologique de la grande somme de Vincent est trop souvent mésestimé pour rendre inutile une brève introduction³.

¹ Y. CONGAR, «In dulcedine societatis quaerere veritatem. Notes sur le travail en équipe chez S. Albert et chez les Prêcheurs au XIIIe siècle», in: Albertus Magnus Doctor Universalis, 1280–1980, publ. par G. MEYER/A. ZIMMERMAN, Mainz, 1980, p. 47–57, ici: 47.

² Cf. M. PAULMIER-FOUCART/S. LUSIGNAN, Vincent de Beauvais et l'histoire du Speculum maius, in: Journal des Savants (1990) 97–124.

³ Les études importantes sur l'oeuvre et la carrière de Vincent se multiplient. La plus récente synthèse est celle de M. PAULMIER-FOUCART, in: Dictionnaire de Spiritualité 16 (1994), c. 806–13; pour un inventaire des ouvrages qu'il convient de lui

Il faut tout d'abord rappeler que les trois ouvrages formant cette immense compilation, les Naturale et Doctrinale et Historiale sont rédigés par un professeur, par un lector, pour le plus grand bénéfice de ses auditeurs, ses confrères dominicains. Insistons sans attendre sur une chose: le Speculum maius n'est pas une encyclopédie – une épithète qui lui a été régulièrement accolée depuis le siècle dernier, et donnant naissance à un malentendu qui n'a pas peu contribué à la méconnaissance de l'oeuvre de Vincent. Car à partir du moment où on confère au Speculum maius – qui n'en demandait pas tant – le statut d'«encyclopédie», plusieurs s'estiment en droit d'exiger que ce texte du XIIIe siècle soit conforme à la rhétorique encyclopédique née de l'humanisme et des Lumières, avec la prémisse de vérité scientifique qui soustend son discours. Il est clair que lu à travers une grille d'analyse aussi anachronique le Speculum maius ne fait pas le poids⁴.

On ne peut faire justice à l'intention de Vincent de Beauvais qu'en se rappelant qu'avant tout autre chose le *Grand Miroir* est une oeuvre didactique. A l'image de nombreux autres textes contemporains de même nature – plusieurs desquels furent d'ailleurs rédigés par d'autres dominicains – le *Speculum maius* est beaucoup plus adéquatement décrit en terme de *Summa*. Le compilateur s'efforce d'y rassembler l'ensemble du savoir dont pourrait avoir besoin un *lector* dominicain dans l'exercice de ses fonctions d'enseignement dans chacun des couvents de l'ordre. La juste mesure du succès de cette intention d'origine reste encore à jauger de façon précise, mais il n'en demeure pas moins que le *Speculum maius* était dès le départ destiné à devenir un *florilegium* – un recueil de citations et d'extraits – embrassant l'ensemble de la littérature – didactique ou autre – devant former le bagage intellectuel d'un *lector*. C'est une bibliothèque rassemblant toute la matière né-

attribuer et de leur diffusion manuscrite, voir Th. KAEPPELI/E. PANELLA, Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi, vol. 4, Roma 1993, p. 435–58. On consultera aussi trois importants recueils d'articles: Vincent of Beauvais and Alexander the Great. Studies on the *Speculum maius* and its Translations into Medieval Vernaculars, publ. par W.J. AERTS/E.R. SMITS/J.B. VOORBIJ, Groningen 1986 (Mediaevalia Groningana 7); Vincent de Beauvais: intentions et réceptions d'une oeuvre encyclopédique au moyen âge, publ. par M. PAULMIER-FOUCART/S. LUSIGNAN/A. NADEAU, Saint-Laurent (Québec)/Paris, 1990; puis, tout récemment: Lector et compilator. Vincent de Beauvais, frère prêcheur. Un intellectuel et son milieu au XIIIe siècle, publ. par M. PAULMIER-FOUCART/S. LUSIGNAN, Grâne (F), 1997.

⁴ Sur la réception post-médiévale de Vincent de Beauvais, voir J. SCHNEIDER, «Vincent de Beauvais à l'épreuve des siècles», in: Lector et compilator (cité n. précédente), p. 21–46.

cessaire à l'instruction des «fratres communes»⁵. L'image d'Épinal faisant de Vincent de Beauvais un représentant d'un savoir dépassé, et de son Speculum maius une oeuvre au contenu intellectuel conservateur et médiocre est donc fausse. L'intention du Speculum maius est d'une nature tout à fait différente: il reconstitue en fait sous forme livresque le programme intellectuel mis en place par l'ordre dominicain dans ses constitutions et chapitres. Ceux-ci maintiennent régulièrement par exemple Humbert de Romans dans le chapitre «De officio lectoris» de son De officiis ordinis - que seuls les enseignements dûment reconnus et approuvés peuvent être dispensés aux Frères6. Le chapitre général de Bologne de 1244 le rappelle: Monemus lectores quod novas opiniones non inveniant sed communiores et magis approbatas sequantur. Le projet intellectuel à la base du Speculum maius est une réponse à cette injonction: la grande «Summa» de Vincent constitue en quelque sorte un recueil du savoir commun de la société chrétienne. Cette mise en contexte permet d'apprécier à sa juste valeur la démarche de Vincent de Beauvais.

Tout ceci ne signifie pas que le compilateur s'interdise de se faire l'écho des développements intellectuels de son époque, et particulièrement ceux du couvent Saint-Jacques, car, ainsi que nous le verrons, une étude littéraire de l'ouvrage révèle en fait que Vincent entend livrer à ses confrères un état toujours remis à jour du savoir de son temps.

L'histoire littéraire du Speculum maius est extrêmement complexe. Entre la première version du Speculum Historiale, présentée au roi

⁵ Le statut intellectuel de ces *fratres communes*, appelés à servir leur vocation dominicaine par la prédication et le service de la Pénitence plutôt que par la participation à la vie académique et érudite, est magnifiquement illustré par L.E. BOYLE, «Notes on the Education of the *Fratres communes* in the dominican Order in the Thirteenth Century», in: Xenia medii aevi historiam illustrantia oblata Thomae Kaeppeli OP, publ. par R. CREYTENS/P. KÜNZLE, vol. 1, Roma 1978 (Studi e Testi 141), p. 249–267; puis, du même, The Setting of the *Summa theologiae* of Saint Thomas, Toronto 1982 (The Etienne Gilson Series 5).

⁶ Officium boni lectoris est conformare se capacitati auditorum; et utilia, et expedientia eis faciliter et intelligibiliter legere; opiniones novas refugere, et antiquas, et securiores tenere; ea quae non bene intelligit nunquam dicere; a fastidiosa prolixitate, quae accidere solet ex nimia repetitione ejusdem, aut ex involutione verborum, vel aliis causis, cavere semper, S. Humberti de Romanis Opera de vita regulari, publ. par J.J. BERTHIER, 2 vol., Roma 1888–1889, ici: 2, p. 254.

⁷ Acta capitulorum generalium ordinis praedicatorum, vol. 1 (1220–1303), publ. par B.M. REICHERT, Roma/Stuttgart 1898 (Monumenta ordinis praedicatorum historica 3), p. 29.

Louis IX vers 1244/47, et la version finale en quatre parties – incluant le *Speculum morale*, lequel, bien qu'apocryphe en l'état qu'il nous est parvenu, contient des données qui n'en faisaient pas moins partie de l'intention initiale de l'auteur – entre ces deux états, donc, les diverses parties de l'oeuvre sont passées par plusieurs réécritures et modifications. Je ne ferai pas état ici de tous les détails du résultat des recherches à ce sujet, mais me contenterai de ses éléments les plus significatifs⁸.

L'ouvrage présenté au roi de France était décrit comme la première partie d'une oeuvre qui devait en compter deux. La première, l'Historiale, devait offrir le récit de l'histoire de l'humanité, la seconde, le Speculum Naturale, devait exposer l'histoire naturelle et les sciences. On possède à la Bibliothèque royale de Bruxelles deux manuscrits de ce Naturale original, c'est-à-dire de cette Somme des sciences, partie scientifique d'une grande Somme bipartite. Le premier, le BR 18465 (de Saint-Martin de Tournai), contient la table et le texte des livres 1 à 8; le second, BR 9152 (de Saint-Laurent de Liège), contient le texte des sept premiers livres en plus de la table des livres 1 à 139. Bien qu'incomplets, ces deux témoins permettent néansmoins de reconnaître que ce Naturale original contient déjà la trame de ce qui deviendra par la suite – après l'adjonction de quantité de nouveaux matériaux – le Doctrinale, le Morale, et le Naturale final que nous connaissons aujourd'hui¹⁰.

Ce Naturale première mouture n'est cependant pas le pendant exact de l'Historiale présenté au roi Louis IX. On sait qu'en introduction au Speculum maius Vincent de Beauvais offre à ses lecteurs un long texte introductif rédigé en forme d'apologie où il explique les intentions qui soustendent sa démarche: le Libellus apologeticus¹¹. A l'image du Speculum lui-même, il existe plusieurs versions de ce texte.

⁸ Pour une riche discussion des diverses étapes de la rédaction, voir: M. PAULMIER-FOUCART, Étude sur l'état des connaissances au milieu du XIIIe siècle: Nouvelles recherches sur la genèse du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais, in: *Spicae. Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais* 1 (1978) 91–122; ainsi que J.B. VOORBIJ, «The *Speculum Historiale*: Some Aspects of its Genesis and Manuscript Tradition», in: Vincent of Beauvais and Alexander the Great (cité n. 3), p. 11–55.

⁹ M. PAULMIER-FOUCART (citée n. précédente), p. 92s.

¹¹ Cf. S. LUSIGNAN, Préface au *Speculum maius* de Vincent de Beauvais: réfraction et diffraction, Montréal/Paris 1979 (Cahiers d'études médiévales 5); ainsi que A.D. VON DEN BRINCKEN, Geschichtsbetrachtung bei Vincenz von Beauvais – Die *Apologia actoris* zum *Speculum maius*, in: *Deutsches Archiv* 34 (1978) 410–99.

Les principales, et les plus fertiles pour mon propos, sont les suivantes: une première version se retrouve en tête du manuscrit de l'Historiale présenté à saint Louis; une seconde version en tête du Naturale de Tournai. Une dernière version (grosso modo) est la version canonique, celle que l'on retrouve dans toutes les éditions de l'ouvrage. Entre la rédaction de l'Historiale version Louis IX et celle du Naturale de Tournai il y a donc eu une certaine évolution de l'intention de l'auteur, puisque entretemps il juge nécessaire de reprendre et modifier son introduction générale. La plus significative des modifications textuelles introduites dans la seconde version du Libellus apologeticus est relative aux extraits d'Aristote présents dans l'ouvrage. Ici, Vincent ajoute à son apologie un nouveau chapitre entier intitulé De modo excerpendi in quibusdam libris aristotelis. Vincent y déclare qu'il a inclu des extraits (flosculos) des oeuvres d'Aristote dans son ouvrage, et notamment de la Physique et de la Métaphysique. Il ajoute que dans ce cas particulier il n'a pas oeuvré lui-même, mais que la transposition a été effectuée par des Frères, non pas mot-à-mot mais par citations abrégées ou explicitées selon les besoins¹².

Voilà donc un élément qualitatif intéressant. Entre la préparation du premier Speculum Historiale et la première version du Libellus apologeticus, l'intention de Vincent, en ce qui concerne la présentation de l'histoire des sciences, s'est trouvée modifiée par l'introduction de textes aristotéliciens. Qu'en est-il exactement (et très sommairement) de la place des écrits d'Aristote dans le Speculum maius? En stricts termes quantitatifs, le stagirite y est cité «des milliers de fois [...] sans compter les références faites à ses commentateurs»¹³. En définitive, la simple identification des citations nommément attribuées à Aristote ne nous fournirait d'ailleurs pas tous les éléments de réponse à la question de la connaissance d'Aristote par Vincent de Beauvais, car il est notoire que les compilations vincentiennes font un très large usage

¹² Id autem in hoc opere uereor quorundam legentium animos refragari, quod nonnullos Aristotelis flosculos precipueque ex libris eiusdem physicis ac metaphysicis, quos nequaquam ego ipse excerpseram, sed a quibusdam fratribus excerpta susceperam, non eodem penitus uerborum scemate, quo in originalibus suis iacent, sed ordine plerumque transposito, nonnunquam mutata paululum ipsorum uerborum forma, manente tamen actoris sententia, prout ipsa uel prolixitatis abbreuiande, uel multitudinis in unum colligende, uel etiam obscuritatis explanande necessitas exigebat, per diuersa capitula inserui [...]; cf. S. LUSIGNAN (cité n. précédente), p. 131.

¹³ M. PAULMIER-FOUCART, Les *flores* d'auteurs antiques et médiévaux dans le *Speculum Historiale*, in: *Spicae. Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais* 1 (1978) 31–70, ici: 38ss.

de florilèges et autres instruments de travail, et que nombre de citations annoncées comme provenant d'auteurs de l'antiquité ou des Pères de l'Église sont en fait tirées de sources secondaires. Une réponse satisfaisante ne pourrait de toute façon découler que d'une étude approfondie de la connaissance du stagirite à Paris dans les années 1240–1260. Quoiqu'il en soit, voici ce que l'on peut dire de la présence d'Aristote dans le *Speculum maius*.

J'ai dit que la seconde version du Libellus apologeticus se distinguait de la première en ce qu'elle introduisait un chapitre supplémentaire sur l'usage des textes aristotéliciens. Ceci n'est pas à dire que la première version de l'introduction générale ignorait le philosophe, car il y est déjà mentionné à quelques reprises. Au chapitre 3, tout d'abord, Vincent justifie la grande taille de son oeuvre en rappelant que si il avait fait écrire un texte d'une taille équivalente par une personne d'une grande autorité, personne n'aurait songé à le lui reprocher; comme exemple de tels textes de grande taille - et au prix de copie très élevé, ainsi qu'il le rappelle - Vincent cite en tout premier lieu le De animalibus d'Aristote, puis le De medicina d'Avicenne, la Cité de Dieu, et quelques autres encore14. Plus loin, dans un chapitre intitulé Apologia de dictis philosophorum et poetarum, Vincent rappelle que les philosophes se contredisent très souvent l'un l'autre, maxime de rerum natura; par exemple, poursuit-il, Aristote et Avicenne soutiennent que l'air est de nature chaude, alors que Sénèque prétend qu'il est froid¹⁵. Plus loin encore, il explique que certains auteurs païens sont des auctoritates en certaines matières qui sont extérieures à la vérité révélée et aux choses de la foi; il cite en exemple Priscien pour la grammaire, Aristote pour la logique, Cicéron pour la rhétorique, Hippocrate pour la médecine¹⁶.

Ces éléments sont révélateurs et semblent en accord avec ce que l'on peut dire de l'usage d'Aristote dans la toute première mouture de

¹⁴ Denique, si duos aut tres uel quatuor ex ipsis innumeris particularibus, ex quorum flosculis hoc ipsum opus uniuersale contextum est, pretio compararem aut scribi facerem, quorum tamen singularis magnitudo forsitan huic toti operi uel maiori parti per equiparantiam respondere posset, uerbi gratia ex philosophis Aristotilem De animalibus, Auicennam De medicina, Plinium De hystoria naturali, uel ex Iudeis Iosephum, ex nostris autem Augustinum De ciuitate Dei, uel Super psalterium, uel super Iohannem, Moralia quoque beati Gregorii uel aliqua huiusmodi, nullus esset fortasse qui argueret, nemoque reprehenderet, Cf. S. LUSIGNAN (cité n. 11), p. 118.

¹⁵ [...] aerem quidam nature calide esse posuerunt, ut Aristotiles et Auicenna, quidam uero nature gelide, ut Seneca [...], ibid., p. 123.

¹⁶ Ibid., p. 127.

l'Historiale et dans le plan général de la présentation des sciences qui animait alors Vincent.

Dans la version finale du Speculum Naturale il y aura effectivement une très large place réservée au De animalibus mentionné ici comme exemple de ces livres de grande taille dont la copie est si onéreuse. Il est intéressant de noter que dans ce cas particulier il est clair que Vincent a accès au texte complet de la toute récente traduction de Michel Scot, c'est-à-dire qu'il ne cite pas Aristote par l'intermédiaire d'une source secondaire¹⁷. Il est impossible de dire si la version Tournai du Naturale contenait déjà ces extraits, puisque des diverses parties de l'ouvrage consacrées aux événements des cinquième et sixième jours de la Création il ne nous reste que la table des matières; celle-ci indique certes que de nombreux chapitres de ce Naturale Tournai sont consacrés aux animaux, mais sans que l'on puisse confirmer que le De animalibus y fut mis à contribution. La mention rhétorique de la grande taille du texte d'Aristote pour justifier celle du Speculum maius témoigne en faveur de cette possibilité; on sait par ailleurs que Thomas de Cantimpré, confrère et contemporain de Vincent au couvent Saint-Jacques, fit également usage de cette traduction du De animalibus au cours de ces mêmes années dans la préparation de son De natura rerum¹⁸. C'est précisément dans ce même domaine de choses de la nature que Vincent évoquait les différentes opinions qu'ont souvent les philosophes, citant Aristote, Avicenne et Sénèque. On peut penser que ces mêmes sections disparues du Naturale devaient présenter leurs différentes interprétations, puis faire intervenir Vincent sous son titre d'auctor pour tenter de réconcilier leurs opinions et résoudre d'éventuelles contradictions¹⁹.

Par ailleurs, on a vu Vincent présenter Aristote comme l'autorité suprême en matière de logique. Il n'est certes pas le premier, comme

¹⁷ Cf. B. VAN DEN ABEELE, «Vincent de Beauvais naturaliste: les sources des livres d'animaux du *Speculum Naturale*», in: Lector et compilator (cité n. 3), p. 127–151, ici: 130s.

¹⁸ Cf. Aristotle *De Animalibus*. Michael Scot's Arabic-Latin Translation. Part. 3: Books XV–XIX: Generation of Animals, Edited by Aafke M.I. VAN OPPENRAAIJ, with a Greek Index *to De Generatione Animalium* by H.J. DROSSAART LULOFS, Leiden et al., 1992 (Aristoteles Semitico-Latinus 5), p. ix.

¹⁹ La discussion la plus lumineuse du statut épistémologique de la source du *Speculum maius* désignée *auctor* est toujours celle de S. LUSIGNAN, Le *Speculum doctrinale*, livre III: Étude de la logique dans le miroir des sciences de Vincent de Beauvais, Thèse de doctorat, Institut d'études médiévales, Université de Montréal, 1971, p. 242–292, et 442–447.

on le sait, à l'avoir affirmé, mais cette information sans risque indique bien que les larges extraits aristotéliciens sur le thème de la logique que l'on retrouve dans le 3e livre du Speculum Doctrinale final (il s'agit avant tout d'extraits des Catégories et des Topiques) figuraient sans doute déjà dans cette partie du premier Naturale consacrée à la logique dans l'exposition des divisions de la philosophie²⁰. L'examen du texte de la première version du Speculum Historiale en tant que tel fournit les données suivantes quant à l'usage d'Aristote par Vincent de Beauvais. Dans une notice du chapitre 84 du livre III, Vincent fait l'énumération des oeuvres d'Aristote, une liste qui recouvre tous les textes aristotéliciens connus au début du XIIIe siècle²¹. A la suite de cette longue liste, Vincent, comme à son habitude dans l'Historiale, propose au lecteur une série d'extraits tirés des oeuvres de l'auteur qu'il vient de présenter. Dans le cas d'Aristote ce petit florilège se limite à des extraits tirés de l'Ethica vetus et de l'Ethica nova, auxquels il ajoute une série d'extraits du livre 3 des Topiques consacrés à la morale. Cette présentation demeure la même dans toutes les versions du SH²².

Mais l'inclusion dans les premières versions du Speculum Historiale et du Speculum Naturale des matériaux que je viens de décrire, tirés du De animalibus, de l'Éthique, des Topiques, et des Catégories ne me semblent justifier en rien l'addition dans la deuxième version du Libellus apologeticus de ce chapitre – précisément – apologétique sur l'usage de la Physique et de la Métaphysique. Même dans les versions finales du Naturale et du Doctrinale – où, ainsi que nous le verrons, les extraits d'Aristote se multiplieront – la Métaphysique n'est citée que très rarement; la Physique l'est certes plus souvent, mais dans la plupart des cas – voire tous – on a pu dire que Vincent tirait ses extraits d'une source secondaire, et jamais du texte original latin²³.

Par ailleurs, toujours dans ce chapitre apologétique, Vincent précisait que les citations d'Aristote n'étaient pas de lui mais de confrères qui s'étaient chargé de procéder à leur sélection. Il ne fait pas de doute ici que Vincent fait allusion au livre 12 de la première version

²⁰ Cf. M. PAULMIER-FOUCART, Étude (citée n. 8), p. 115.

²¹ Cf. M. PAULMIER-FOUCART, Les flores (citée n. 13), p. 40s.

²² Cf. J. HAMESSE, «Le dossier Aristote dans l'oeuvre de Vincent de Beauvais. A propos de l'Éthique», in: Vincent de Beauvais. Intentions et réceptions (cité n. 3), p. 197–217.

²³ Voir le décompte détaillé proposé par L. LIESER, Vincenz von Beauvais als Kompilator und Philosoph. Eine Untersuchung seiner Seelenlehre im *Speculum maius*, Leipzig, 1928 (Forschungen zur Geschichte der Philosophie und der Pädagogik 3), p. 12–21.

du Naturale, intitulé De homine et primo de anima humana, car tout indique que le livre 23 du Naturale final, intitulé pour sa part De hominis creatione et primo de anima humana en soit le reflet fidèle²⁴. Dans sa version finale, ce livre contient en effet une vingtaine de courts extraits tirés du De anima, en plus de deux extraits de la Métaphysique, et un du De animalibus et de la Physique.

On voit que d'un point de vue quantitatif la présence d'Aristote dans les premières versions de l'Historiale et du Naturale n'est pas particulièrement frappante, eu égard à l'intérêt que suscitait par ailleurs le stagirite dans le monde scolaire parisien. Qualitativement, le constat est plus sombre encore: en ce qui a trait au florilège sur l'Éthique, Jacqueline Hamesse a pu écrire que «celui-ci n'est en rien représentatif de la doctrine morale d'Aristote. Il ne s'agit pas d'un condensé pertinent. La personne qui a effectué le travail d'extraction des textes ne portait certainement pas un intérêt particulier à la morale. Elle a retenu des phrases qui sont des sentences passe-partout plutôt que des extraits représentatifs de la théorie aristotélicienne»²⁵. Serge Lusignan est arrivé à des conclusions identiques quant à la présentation de la logique²⁶. Sur le sujet des extraits du De anima offerts par le livre 12 (livre 23 de la version finale), Ludwig Lieser a pu écrire que le «saucissonnage» (Zusammenstückelung) auquel l'auteur des extraits a soumis le texte d'Aristote ne représente la pensée originale de ce dernier que «de façon très grossière» (in gröbster Weise)27.

Mais revenons à ce que nous disions plus tôt: le but poursuivi par Vincent de Beauvais dans son Speculum maius est de procurer aux lectores dominicains un répertoire complet d'enseignements approuvés. Pour ce qui est de l'aristotélisme ce n'est que quelques années plus tard que viendra le temps de l'intégrer massivement au narratif du Speculum maius; cette entrée ne se fera pas sur la base des traductions originales d'Aristote mais par l'intermédiaire d'un confrère dominicain de Vincent également actif à Paris à l'époque: Albert le Grand. Un examen des variantes entre les titres des livres du Naturale original et sa version finale fait apparaître plusieurs exemples de thèmes ayant donné lieu entre les deux versions à d'importants ajouts textuels. La description de l'oeuvre des troisième, quatrième et cinquième jours de la création, par exemple, donne lieu à une forte croissance par l'im-

²⁴ Cf. M. PAULMIER-FOUCART, Étude (citée n. 8), p. 100, tableau 2.

²⁵ J. HAMESSE (citée n. 22), p. 202.

²⁶ S. Lusignan (cité n. 19), p. 215–21.

²⁷ L. LIESER (cité n. 23), p. 17.

portation de grande quantités de matériel tiré du *De natura rerum* de Thomas de Cantimpré²⁸.

Le sort réservé d'une version à l'autre à la description de l'âme est particulièrement intéressant. Limité à un seul livre, le 12°, dans la version Tournai, il s'étend sur cinq livres entiers (23–27) dans la version finale du *Doctrinale*. Dans ce cas-ci, c'est le *De homine* d'Albert le Grand qui est largement mis à contribution. Les livres 24 à 27 contiennent pas moins de 168 citations du *De homine*, c'est-à-dire un bon tiers de l'ensemble de l'ouvrage²⁹. C'est de loin la source principale des additions au discours sur l'âme.

Au delà de la constatation des transformations formelles que fait subir Vincent au texte albertien - j'entend la réécriture du discours syllogistique albertien en un narratif duquel ont disparu toute référence à la séquence quaestio/pro/contra/solutio/ de l'original - au-delà de cette observation, donc, je n'ai pas fait, pour les besoins de cette trop sommaire présentation, de comparaison systématique entre le texte Albertien d'une part, et la lecture qu'en fait Vincent de l'autre: des éditions modernes et fiables de l'un et de l'autre (sans parler d'une édition du De anima) seraient de toute façon indispensables à un examen sérieux de ces rapports. Je me contenterai tout au plus de faire remarquer que le texte du De homine que Vincent a entre les mains pour préparer ses extraits ne semble pas être identique avec le texte présenté par l'édition Borgnet³⁰ (d'après ce que l'on peut en dire sur la base de l'édition Douai de Vincent, dont les éditeurs ont notoirement «corrigés» le texte original en le comparant à des versions «modernes» des ouvrages cités par le compilateur³¹). Lieser a dans cette veine noté que les portions du De homine intégrées dans les livres 24 à 27 du Naturale sont systématiquement attribuées à Albert, alors que les extraits du livre 23 ne le sont jamais³². Plus intéressant encore, les extraits du livre 23, qui ont tous rapport à l'immortalité de l'âme, sont toujours tirés de la Quaestio 59 d'Albert, intitulée De comparatione intellectus ad sensibilem animam. Ceci fait dire à Lieser que ces extraits du

²⁸ Cf. Bruno ROY, «La trente-sixième main: Vincent de Beauvais et Thomas de Cantimpré», in: Vincent de Beauvais. Intentions et réceptions (cité n. 3), p. 241–51.

²⁹ Cf. la discussion détaillée dans L. LIESER (cité n. 23), p. 61-9.

³⁰ Albert Le Grand, Secunda pars summae de Creaturis [De homine], in: B. Alberti Magni Ratisbonensis Episcopi, Ordinis Praedicatorum, Opera Omnia, ed. S.C.A. BORGNET, vol. 35, Paris, 1895.

³¹ L. LIESER (cité n. 23), p. 68s.

³² Ibid.

livre 23 pourraient être tirés d'un texte Albertien antérieur au De homine, un texte sur l'immortalité de l'âme qu'Albert aurait par la suite intégré à sa Summa parisiensis sous la forme de cette Quaestio 5933. De façon extrêmement intéressante, c'est précisément par l'entremise de ces extraits de la future Quaestio 59 que s'introduisent dans le livre 23 du Naturale les rares extraits tirés de la Métaphysique et de la Physique inclus dans le Naturale, et en tout cas les seuls mentionnés dans le long discours en cinq livres sur l'âme. Ce chapitre 23, je le rappelle, paraît correspondre au texte du chapitre 12 de la première version du Naturale. Rappelons-nous aussi que le chapitre ajouté au Libellus apologeticus sur la manière de citer les textes aristotéliciens précisait qu'il s'agissait justement d'extraits des deux textes que je viens de mentionner. On se retrouve ainsi devant la constatation que ce semble être l'insertion d'extraits provenant d'un texte albertien perdu, ou à tout le moins du brouillon d'un texte sur l'immortalité de l'âme antérieur à la version finale du De homine, qui fonde l'apologie vincentienne. Logiquement, l'étape suivante d'une telle hypothèse consisterait à se demander dès lors si Albert n'est pas justement un de ces confrères dominicains de Vincent chargés de la tâche de procéder à la sélection et à la présentation d'extraits aristotéliciens. Les données chronologiques que nous possédons sur la date d'activité à Paris de Vincent et d'Albert rendent cette hypothèse tout à fait vraisemblable. Seule une analyse qualitative de ces divers extraits permettra de mieux juger de leur conformité à la pensée d'Albert.

Pour intéressante qu'elle soit, cette question doit demeurer pour l'instant sans réponse. Mon interrogation de départ quant au statut du De homine dans le Speculum Naturale n'en est pas affecté. Que ce soit dans les courts extraits anonymes du chapitre 23 ou dans les longs blocs textuels des chapitres 24 à 27, le texte albertien permet au compilateur Vincent de Beauvais d'intégrer à son grand miroir de larges éléments du nouveau savoir parisien. Désormais officiellement approuvé, ce savoir peut maintenant circuler dans sa mise en forme vincentienne en direction des lectores de chacun des couvents de l'ordre.

L'effort de vulgarisation que soustend le procédé que je viens de décrire n'est pas la moins intéressante des caractéristiques intellectuelles de la societas dominicaine à Saint-Jacques à la fin de la première moitié du XIII^e siècle. Contrairement à l'opinion largement

³³ Ibid., p. 67ss.

reçue, loin d'offrir une vision conservatrice du savoir de son temps Vincent de Beauvais confirme son rôle de diffuseur des nouvelles connaissances de son époque en direction des *fratres communes* à travers l'ordre*.

^{*} Travaux rendus possibles grâce à une subvention de recherches du Fonds national suisse de la recherche scientifique, auquel je rends ici hommage; je remercie également Francis Cheneval pour de très intéressantes discussions au cours de la préparation de ce petit texte.